

CAPD du 22 mai 2017
DECLARATION SE-UNSA 88.

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

C'est officiel : Jean-Michel Blanquer vient d'être nommé ministre de l'Éducation nationale et va être en charge de mettre en œuvre les mesures prévues dans le programme du président Macron, dont certaines pourraient entrer en vigueur dès septembre prochain.

En effet, plusieurs annonces ont d'ores et déjà été relayées par les médias et elles inquiètent le monde éducatif. Parmi elles, la création de classes de CP à 12 en Rep+ qui entraînerait la disparition du dispositif Plus de maîtres que de classes, la possibilité de laisser le choix aux collectivités de changer à nouveau l'organisation de la semaine à l'école primaire ou encore la remise en place des classes bilangues.

Ces premières annonces n'ont pas été encore officialisées. Si toutefois elles venaient à être mises en place, elles viendraient sans aucun doute percuter le bon déroulement de la rentrée. L'implantation des postes, le mouvement du personnel et les projets d'écoles pour le premier degré, les projets d'établissements et la ventilation des dotations horaires des établissements du second degré sont actés ou en cours de finalisation.

Certes, le président de la République a fait campagne en disant qu'il voulait agir avec détermination et rapidement pour remettre la France en marche et en particulier par l'éducation et la culture. Cependant tous ces sujets ne peuvent être traités dans la précipitation. L'École, les personnels, les élèves et leurs familles ont connu de nombreux bouleversements dans les dernières années et, pour le SE-Unsa, il est nécessaire de laisser du temps pour que les politiques éducatives mises en place dans le cadre de la Refondation puissent montrer leurs effets.

La volonté d'agir rapidement est louable mais ce n'est pas en déconstruisant ce qui a été mis en place que l'institution fera mieux réussir tous les élèves. Pour le SE-Unsa, il convient plutôt de laisser le temps aux réformes déjà menées de porter leurs fruits. Cela passe par un cadre stable et pérenne qui permette aux élèves d'apprendre sereinement et aux enseignants d'exercer leur métier en toute confiance.

Le SE-Unsa interviendra donc dès les prochains jours auprès du nouveau ministre pour lui signifier son attachement aux principes de la Refondation et son opposition à vivre une rentrée sous tension sous couvert de vouloir agir rapidement.

L'éducation est un sujet qui intéresse et concerne toute la société. Pour le SE-Unsa, ce n'est pas une raison pour en faire la vitrine des premières mesures d'un nouveau gouvernement en quête de reconnaissance de son efficacité.

C'est dans cette optique que le SE-Unsa lance un appel à la profession pour s'engager, à ses côtés, pour une École durable.

Vendredi matin, Monsieur le ministre de l'Education Nationale a annoncé que certaines de ces mesures étaient envisagées pour cette rentrée 2017. Qu'en est-il dans les Vosges ? Les professeurs affectés sur le support « plus de maîtres que de classes » doivent-ils s'inquiéter d'un changement de support pour cette rentrée ? Si oui, comment leurs missions, qui étaient définies dans une lettre bien précise, seront-elles prises en compte ? Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier le mouvement, mais avons la désagréable impression que des changements pourraient intervenir plus tard... Le SE-Unsa 88 s'oppose à ces modifications de dernières minutes, et invitent les collègues à signer la pétition intitulée « Ne détricotons pas le dispositif plus de maîtres que de classes ! »

Nos inquiétudes sont les mêmes sur la remise en cause des cinq matinées de classe ; déjà dans les municipalités et les écoles, des questionnements se posent alors même qu'aucun texte n'est paru !

Une fois de plus, le SE-Unsa 88 se désole de voir qu'un changement de gouvernement entraîne une remise en cause systématique d'acquis, un bouleversement de conditions à peine mises en place, dans la précipitation.

Nous tenons une fois de plus à remercier les services pour leur travail et leur disponibilité, surtout compte-tenus des dernières modifications apportées au mouvement...